



UBF *Info*

UNION BOUDDHISTE DE FRANCE

e-UBF Info n°20 - mai 2016

EDITORIAL DU PRESIDENT

**JOURNEE DU BOUDDHISME ET VESAK
AUMÔNERIES**

PRESENCE DE L'UBF EN EUROPE

L'UBF AU NIVEAU REGIONAL

ASSEMBLEE GENERALE 2016

PROCHAINES ASSISES DU BOUDDHISME

NOUVEAU BUREAU 2016 DE L'UBF

PROGRAMME EMOUNA, L'AMPHI DES RELIGIONS

UN POINT TECHNIQUE SUR LE DOSSIER CAVIMAC

LES EMISSIONS SAGESSES BOUDDHISTES

POINT DE VUE : LA RELIGION COMME ELEMENT D'INTEGRATION ?

ÉDITORIAL

Ce numéro d'UBF info témoigne des activités de l'Union bouddhiste de France depuis le début de l'année 2016 : les très nombreux dossiers engagés que nous continuons à faire progresser ainsi, bien sûr, que toutes les activités ponctuelles dues, entre autres, à l'actualité et qui demandent de plus en plus de temps et d'énergie. Parmi ceux-ci par exemple, la création depuis 2015 d'une Commission dialogue Bouddhisme-Protestantisme avec la fédération protestante de France où Elisabeth Drukieret Katia Robel représentent l'UBF.

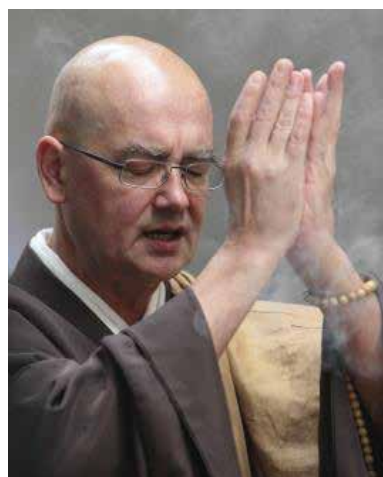
Les attentats du 22 mars 2016 à Bruxelles nous rappellent que le chemin de paix et de fraternité devra être poursuivi sans relâche.

La dernière assemblée générale qui s'est déroulée le 17 mars 2016 à la pagode du vénérable Chandaratana au Bourget a prouvé l'étendue des activités dans lesquelles l'UBF était directement impliquée ainsi que les nouveaux projets qui nous tiennent à cœur. Ainsi, la recherche de locaux dans Paris intra-muros où l'UBF pourrait installer son siège social ainsi que son secrétariat et, si sa situation et sa surface le permettent, un centre d'information sur le Bouddhisme. Cette assemblée générale a montré aussi que le nouveau fonctionnement mis en place l'an passé (direction collégiale et répartition claire des rôles en fonction des différents pôles d'activités) commence à porter ses fruits et qu'il permet aux différents présidents de pôle de travailler de façon plus efficace et plus autonome. La poursuite de la mise en place des aumôneries carcérale et hospitalière

demande également beaucoup d'investissement en termes de temps et d'énergie car ces projets s'inscrivent parfaitement dans la démarche bouddhiste de compréhension, d'assistance et de générosité dans la société d'aujourd'hui.

Enfin, nous apportons actuellement les dernières touches à la préparation de la journée du Bouddhisme qui se tiendra le samedi 21 mai à la Grande pagode de Vincennes. Cette journée remplacera la fête du Bouddhisme que nous tenions depuis des années à la même époque. En effet, cette formule donnait des signes d'usure et de moins en moins de centres montraient de l'intérêt pour la location de stands et l'implication dans l'aide à la préparation. Tout reposait sur quelques personnes au sein du CA de l'UBF et cela devenait de plus en plus difficile à mettre en place. Nous avons donc voulu, cette année, changer de format afin de laisser un temps de réflexion pour laisser émerger une nouvelle formule. C'est donc sur une seule journée que se dérouleront à la fois les Assises du Bouddhisme le matin, l'ouverture au grand public l'après-midi et la célébration du Vesak en début de soirée. L'ensemble de la journée a été placé sous le signe de la méditation.

En effet, nous constatons tous l'intérêt grandissant que portent nos concitoyens à la pratique de la « méditation » et il semble bien que, pour paraphraser Malraux : « le XXLe



siècle sera méditatif... ». Les bouddhistes ne peuvent que se réjouir de ce phénomène qui se répand dans tous les secteurs de la société : entreprises, loisirs, hôpitaux, prisons, associations, milieux médicaux, psychologiques et scientifiques... Cependant, il semble bien que nous soyons en train d'assister à une « yogaisation » de la méditation, phénomène semblable à ce qui s'était passé dans les années 1970 ou le yoga était ramené à une technique de bien-être, quand ce n'était pas à une simple gymnastique. Depuis quelques années en effet, nous assistons à une volonté affichée de « laïcisation de la méditation » : méditation d'inspiration bouddhiste mais débarrassée de tout caractère religieux et de tout rituel. Loin de vouloir aller contre ce courant qui, de toute évidence, démontre une prise de conscience salutaire, l'UBF souhaite impliquer ses membres dans une réflexion de fond afin de voir comment l'accompagner au mieux sans occulter la dimension spirituelle primordiale.

La journée permettra aussi au grand public de participer à des introductions à la méditation dans les différentes traditions bouddhistes et une conférence ayant pour titre : « la méditation dans tous ses états » aura lieu l'après midi. La soirée sera consacrée à la célébration du Vesak avec la participation de plusieurs personnalités politiques et religieuses et la traditionnelle Veillée des lumières.

Nous espérons sincèrement vous retrouver à cette occasion et vous souhaitons une bonne lecture d'UBF info !

Olivier Reigen Wang-Genh
Président exécutif de l'UBF

JOURNEE DU BOUDDHISME ET VESAK

Cette année, la fête du bouddhisme qui se tient traditionnellement à la grande Pagode du bois de Vincennes sera concentrée sur une seule journée, le samedi 21 mai, en association avec la célébration du Vesak qui se déroulera dans la soirée, à partir de 19h00.



Les portes seront ouvertes à 11h00. Une heure de méditation guidée sera proposée avant la pause méridienne qui permettra à chacune et chacun d'apprécier les délicieux plats asiatiques en vente sur place. Une conférence en après-midi sur le thème de la méditation bouddhiste sera suivie d'une session d'initiation pour donner l'opportunité aux personnes intéressées de passer de la théorie à la pratique et de goûter ainsi la saveur unique d'une pause méditative.

Le programme de la journée sera disponible sur le site Internet de l'UBF (www.bouddhisme-france.org).



LES AUMONERIES

L'AUMONERIE EN MILIEU CARCERAL

L'aumônerie nationale a eu la tristesse de perdre deux des siens dans un temps très rapproché : Anne Lavergne, qui exerçait depuis décembre 2013 à la Maison d'arrêt des femmes de Versailles ainsi qu'à la maison d'arrêt de Fresnes et Richard Sobraques, qui exerçait depuis juin 2014 aux maisons d'arrêt de Fleury-Mérogis et de Nanterre.

Aujourd'hui, avec 10 aumôniers en milieu carcéral pour 20 centres pénitentiaires sur les 191 implantés en France métropolitaine, les besoins sont encore loin d'être couverts si l'on s'en réfère aux sollicitations émanant d'autres établissements mais des candidatures à l'étude ou en cours d'agrément élargiront petit à petit cette offre.

Afin de définir clairement le cadre du travail de l'aumônerie en milieu carcéral, l'UBF a élaboré une charte fixant les règles et les obligations. Elle a été diffusée à l'ensemble des aumôniers. D'autre part, un outil informatisé a été mis à leur disposition pour qu'ils adressent en ligne le rapport mensuel à l'aumônier national comme à la coordination. Ce document relate leur activité tout en offrant un support pour partager leur expérience. Accessibles à tous les aumôniers, ces rapports contribuent à une dynamique d'équipe.

Le 3 avril 2016, une rencontre nationale des aumôniers en milieu carcéral s'est tenue au centre Dana à Montreuil (93). Cette journée a non seulement permis de faire le point sur des aspects spécifiques tels que l'organisation et le fonctionnement des aumôniers locales, le culte en prison, les activités hors-culte et les échanges épistolaires avec les prisonniers, elle a été également l'occasion pour les aumôniers d'échanger sur les expériences fortes qu'ils vivent au quotidien dans le contexte si particulier des prisons.

Pour 2016-2017, plusieurs chantiers sont programmés :

- Évaluer les ateliers d'analyse de pratique et réfléchir à leur développement
- Poursuivre la réflexion sur le processus de recrutement
- Développer des outils culturels pertinents en milieu carcéral
- Suivre le développement du projet « Vipassana en prison ».

L'AUMONERIE EN MILIEU HOSPITALIER

Contrairement au milieu carcéral où les besoins immédiats sont nombreux sur l'ensemble du territoire, il semble que les besoins d'un accompagnement bouddhiste soient très variables en milieu hospitalier. Le bouche-à-oreille qui fonctionne très bien dans

les prisons est beaucoup moins approprié à l'hôpital du fait que les séjours sont plus courts et se limitent très souvent à une prise en charge en ambulatoire. Il paraît donc important de prendre le temps de la réflexion pour déterminer où les énergies doivent s'investir en priorité. L'installation d'une aumônerie à l'hôpital est, en effet, un long processus qui passe par la constitution d'un réseau de relais auprès des soignants et des aumôniers des autres traditions. Il serait donc dommage que ces derniers n'aient finalement à répondre qu'à un nombre très limité de demandes après avoir investi beaucoup de temps pour créer une aumônerie. C'est dans cet esprit qu'une réflexion a été engagée sur les institutions à privilégier compte tenu du plus grand nombre de demandeurs potentiels : oncopôles, établissements psychiatriques ou de long séjour, maisons de retraite... Cette étude va se poursuivre en 2016 et pourrait aboutir, à terme, sur des recommandations quant aux recrutements à privilégier.

En 2015, le recrutement de nouveaux aumôniers a continué. 9 pratiquants bouddhistes issus des centres de l'UBF ont signalé leur intérêt auprès de la coordination et 5 d'entre eux ont confirmé leur candidature après avoir suivi la formation à l'automne dernier, 4 des 5 candidats étant issus de régions où il n'y a pas encore d'aumôniers bouddhistes en milieu hospitalier. L'examen de ces candidatures est en cours et devrait aboutir au cours de

ce premier semestre 2016.

Actuellement, la moitié des aumôniers en poste assure des permanences régulières, le plus souvent hebdomadaires, dans les établissements dont ils ont la charge et tous sont évidemment disponibles s'ils sont sollicités par un malade. Au total, on peut estimer que plus d'une centaine de patients ont été rencontrés en 2015, la plupart plusieurs fois. Certains aumôniers ont également été sollicités pour exprimer le point de vue bouddhiste dans le cadre de formations d'élèves infirmiers et de divers comités

d'éthique ou de réflexion sur des sujets touchant à l'univers hospitalier.

La liste des aumôniers étant disponible sur le site Internet de l'UBF, il est très important que les centres membres communiquent l'information en interne lorsqu'ils disposent d'un aumônier de proximité afin que les personnes intéressées pensent à faire appel à eux en cas de besoin, pour eux-mêmes ou pour un de leurs proches.

En 2016, la coordination de l'aumônerie hospitalière va

s'attacher à mettre en place les indispensables procédures de suivi des activités des différents aumôniers, compte tenu de l'accroissement du nombre d'aumôneries. Un autre chantier important et attendu par plusieurs aumôniers sera aussi entrepris pour répondre aux demandes de plus en plus fréquentes des services médicaux : la rédaction de fiches établissant la position du culte bouddhiste quant à de multiples problématiques rencontrées par les médecins : don d'organes, procréation médicalement assistée, fin de vie, etc.

PRESENCE DE L'UBF EN EUROPE

Michel Aguilar, vice-président de l'UBF, membre de la représentation de l'Union Bouddhiste Européenne au Conseil de l'Europe et président depuis l'été 2014 de la commission des droits de l'Homme de la Conférence des OING, s'est investi avec beaucoup d'énergie dans ses différentes responsabilités. Il a notamment participé aux quatre sessions de travail de l'année 2015 ainsi qu'aux diverses réunions intermédiaires à Strasbourg. Les travaux ont porté sur des sujets de préoccupation tels que le fait migratoire ou l'absence de respect des droits en période de crise.

Un symposium de trois jours a été organisé sur le discours de haine véhiculé en Europe et une formation européenne à l'« interconvictionnalité » a été

créée pour favoriser le vivre ensemble sur notre continent de cultures et convictions plurielles. Il est à souligner que cette formation a reçu le label Conseil de l'Europe. 22 personnes de 11 nationalités ont participé au séminaire inaugural et un programme de diffusion en trois ans à travers l'Europe se conclura par un séminaire d'évaluation de cette campagne à Strasbourg.

L'OBSERVATOIRE PHAROS

Depuis le printemps 2015, Michel Aguilar, vice-président de l'UBF, occupe un siège d'administrateur à l'Observatoire Pharos. Cette association de veille créée en 2008 pour contribuer à résoudre les conflits fondés sur les confrontations culturelles et/ou religieuses, réunissait au départ un certain nombre de personnalités françaises émues par la situation des chrétiens d'Orient.

L'Observatoire Pharos a eu ces dernières années une activité irrégulière du fait d'un manque de moyens et d'organisation interne mais il possède un grand potentiel car les membres de son conseil d'administration représentent un haut niveau de compétences et des parcours aussi riches que diversifiés avec une motivation éthique et véritablement humaniste. Or, fin 2015, l'Union européenne a validé un programme d'action proposé par l'Observatoire Pharos et lui a ainsi attribué un budget. Des observateurs juniors (étudiants le plus souvent) vont relayer l'association dans un certain nombre de pays en crise. Parallèlement, la création nouvelle d'une société commercialisant les savoir-faire de l'Observatoire en matière d'études-pays et de formations aux situations post-crisis donnera à celui-ci les moyens qui lui manquaient pour développer des programmes ciblés sur des pays en forte crise.

L'UBF AU NIVEAU REGIONAL

L'UBF a pour vocation de rassembler la communauté bouddhiste de France et, à ce titre, souhaite agir au plus près de ses membres en favorisant la communication, le dialogue, l'échange des idées et les actions communes. Ses deux délégations régionales (Aquitaine et Alsace) constituent un levier important dans cette démarche et le bilan de leur activité en 2015 montre clairement leur dynamisme. Reste maintenant à se baser sur leur expérience pour créer d'autres délégations dans les régions qui n'en disposent pas encore.

La Communauté Bouddhiste d'Alsace (CBA)

2015 a été riche de créativité et d'expériences. En effet, la CBA a ouvert des activités aux élèves des collèges et des ateliers à caractère culturel ont été organisés sur les

thèmes suivants : histoire du bouddhisme, exposition et explication des vêtements monastiques, histoires et contes bouddhistes et atelier silence.

Fortement impliquée dans tout ce qui concerne l'interreligieux, la CBA a pris part à « La marche des vivants » à Auschwitzaumois de juin, une marche annuelle

en mémoire des disparus. Elle a également participé à toutes les cérémonies religieuses organisées à la suite des attentats parisiens ainsi qu'à la préparation d'un calendrier interreligieux mis en place par la mairie de Strasbourg. Un rendez-vous à l'UEPAL (Union de l'Église réformée d'Alsace et de l'Église de la confession d'Augsbourg d'Alsace) a été organisé le 17 novembre pour débattre de l'enseignement religieux à l'école. Par ailleurs, la CBA est régulièrement invitée pour l'inauguration d'édifices religieux (mosquée à la Robertsau, par ex.) ainsi qu'à des dîners à la Région.

Pour améliorer sa visibilité, la CBA développe son site internet et une nouvelle brochure a été éditée. Des panneaux informatifs ont été placés devant le Centre d'information bouddhiste et des flyers distribués.

La délégation du Sud-ouest

2015 a été marquée par le partage et des actions autant multiples que diversifiées dans un esprit d'harmonie entre les communautés bouddhistes de la région. La délégation a participé à de nombreuses rencontres interreligieuses, des échanges sur la laïcité ainsi



qu'à différents programmes organisés par la mairie de Bordeaux (Bordeaux-partage, Quinzaine de l'égalité, etc.).

Comme ailleurs en France, des actions communes ont été organisées en réponse aux attaques terroristes qui ont endeuillé notre pays. Ainsi, le 8 janvier 2015, au lendemain de l'attentat à Charlie Hebdo, une réunion exceptionnelle s'est tenue autour d'Alain Juppé, maire de Bordeaux, et des responsables des différents cultes. Elle a été suivie, deux jours plus tard, par une marche silencieuse dans la ville. Le 16 novembre, la délégation a répondu à l'invitation de la mairie de Bordeaux en s'associant avec les autres responsables religieux à une minute de silence dans la cour de la mairie en mémoire des

victimes des attentats de Paris du 13 novembre.

À noter également, la 7ème Conférence interreligieuse et citoyenne sur le thème « Les religions et l'accueil de l'autre » organisée dans le cadre de Bordeaux Partage le 18 avril 2016 et à laquelle Françoise Cartau a participé en sa qualité de déléguée régionale de l'UBF.

Sur un plan purement spirituel, les centres bouddhistes de la délégation régionale se sont réunis le 29 mai 2015 pour célébrer le Vesak, suivi d'une nuit commune de méditation ininterrompue.

Par ailleurs, la délégation a pris part, le 1er novembre, à la mobilisation internationale « 24 heures de méditation pour la Terre » autour de

différentes actions (prières, méditation, marche silencieuse, sit-in...) afin d'éveiller la conscience planétaire à l'enjeu environnemental et, à cette occasion, Dhagpo Bordeaux a animé une demi-heure de méditation silencieuse sur la place de la Bourse à Bordeaux.

De même, le 5 décembre, la délégation de l'UBF a participé à la Marche des lumières pour tous les persécutés de la Terre, organisée sur le parvis des droits de l'Homme de Bordeaux par le Consistoire Israélite du Grand Sud-Ouest, les Communautés orthodoxes grecques, roumaines et russes, l'Église catholique, l'Église protestante unifiée de Bordeaux, Islam Bordeaux et la délégation régionale de l'UBF.



LES OUTILS DE COMMUNICATION DE L'UBF

Le pôle communication a entamé en 2015 la refonte du site Internet de l'UBF pour le rendre plus attrayant et d'une ergonomie plus accessible. L'actuel site témoigne néanmoins d'une hausse régulière du nombre de visites depuis 2010 avec un pic en 2015.

La page Facebook, quant à elle, est suivie par plus de 4 100 personnes de 45 pays différents avec un intérêt particulier pour l'actualité de l'UBF. Quant à

Twitter, le nombre d'abonnés est passé de 220 à 385 en un an.

Le bulletin UBF-Infos paraît sur un rythme biannuel, avec un numéro au printemps et un second à l'automne. Diffusé par voie électronique et sur support papier, il donne une vision synthétique et suivie de l'activité de l'UBF au cours de l'année tout en apportant, à l'occasion, des éclairages sur des thématiques particulières en lien avec l'actualité (changement climatique, laïcité, etc.).

En outre, une revue de presse hebdomadaire est adressée

aux administrateurs et aux membres de l'UBF qui en ont fait la demande (28 personnes). Elle reprend les articles de presse qui traitent du bouddhisme mais aussi des sujets en lien avec nos centres d'intérêt et discussions communes, telles que la laïcité, l'interreligieux, l'écologie, etc. Lors de l'assemblée générale du 17 mars 2016, il a été décidé d'en faire profiter dès à présent l'ensemble des membres de l'UBF en retirant les articles n'intéressant que le Bureau ou le CA.

NOUVEAUX MEMBRES DE L'UBF EN 2015

Au cours de l'année passée, deux associations ont intégré l'UBF en qualité de membres actifs, Kagyu Rintchen Tcheu Ling (34) et le centre Bodhi Path (06). Quatre autres sont devenus membres affiliés : l'Association Franco-bouthanaise (75), l'Institut Kadam Tcheuling Gard-Grand Avignon (30), l'Association Ekuthuleni (11) et l'Intersangha des Ballons (68).

Début 2016, l'UBF compte ainsi 58 membres actifs dont 23 grands centres ainsi que 23 centres affiliés et 6 centres sympathisants.

ASSEMBLEE GENERALE 2016

Le 17 mars 2016, le Centre Bouddhique International du Vénérable Chandaratana a accueilli au Bourget (93) les membres actifs de l'Union bouddhiste de France qui s'y réunissaient pour l'Assemblée générale ordinaire. 38 membres votants sur les 58 membres actifs étaient présents ou représentés.

Cette journée a été l'occasion d'établir le bilan des activités pour l'année 2015 et de renouveler le Conseil d'administration avec la fin du mandat de six administrateurs dont deux ne se représentaient pas (Catherine Baguet et Raphaël Lesauce). Les quatre autres ont été brillamment réélus et trois nouveaux ont intégré le CA : Elisabeth Drukier, directrice du centre Kalachakra à Paris, Antony Boussemart, membre de Ganden Ling à Veneux-

les-Sablons (77) et Stanislas Wang-Genh, membre de Kosanryu Mon ji, temple zen à Weiterswiller (64).

L'assemblée a ensuite approuvé le programme d'action pour l'année 2016-2017.

L'UBF remercie très sincèrement ses hôtes de la journée pour leur accueil chaleureux et la qualité excellente du buffet qui a été très gentiment offert aux participants !



PROCHAINES ASSISES DU BOUDDHISME

Les Assises constituent un moment majeur pour la communauté bouddhiste de France en donnant l'opportunité à toutes ses sensibilités de se rencontrer dans un esprit d'ouverture et de partage afin de débattre de thématiques en lien étroit avec les enjeux actuels de notre société. Cette journée ou demi-journée privilégiée aboutit à une synthèse précieuse pour l'UBF en lui donnant une légitimité pour porter la parole des bouddhistes de France dans les différentes instances où elle est invitée.

Les quatre premières Assises ont été ainsi l'occasion d'aborder les problématiques du début et de la fin de vie, de la transmission du Dharma et de ses valeurs, de la montée de la violence et du changement climatique. Les prochaines Assises auront lieu le matin du samedi 21 mai 2016 à la Grande Pagode du bois de Vincennes, en prélude à la journée du bouddhisme.

À l'heure où la méditation fait doucement son chemin dans notre société à travers différents ateliers, stages, séminaires ou cursus, où elle commence à être pratiquée dans les lieux les plus divers (hôpitaux, prisons, entreprises, centres de remise en forme jusque dans certains établissements scolaires),

il semble opportun que les bouddhistes se réunissent pour parler de la méditation dans la voie du Dharma et évoquent ce qui lui donne son caractère unique au cœur de sa diversité d'expression. Ainsi, loin de vouloir lutter contre ce phénomène ou de vouloir le rejeter, l'Union Bouddhiste de France propose d'avoir une réflexion commune autour de ce thème pour accompagner au mieux cette évolution et replacer la méditation dans son contexte bouddhiste.

Afin que ces Assises prennent tout leur sens, il est important que nous nous mobilisions dans nos communautés pour faire remonter des idées, des contributions et des propositions.

NOUVEAU BUREAU 2016 DE L'UBF

Le 18 mars 2016, au lendemain de l'Assemblée générale, le Conseil d'administration de l'UBF a procédé à l'élection du nouveau Bureau comme suit :

- **Le Révérend Olivier Wang-Genh**, réélu président exécutif et délégué au pôle activités culturelles
- **Le Vénérable Chandaratana**, réélu vice-président
- **Madame Minh Tri Vo**, réélue vice-présidente et présidente déléguée au pôle communication
- **Monsieur Michel Aguilar**, réélu vice-président et président délégué au pôle relations extérieures
- **Madame Michelle Pillot**, réélue vice-président et présidente déléguée au pôle Vie fédérative
- **Monsieur Seng Veng Ly**, réélu vice-président et président délégué au pôle Grande Pagode du bois de Vincennes
- **Madame Liliane Lefait**, élue vice-présidente et présidente déléguée au pôle Grande Pagode du bois de Vincennes
- **Madame Katia Robel**, réélue secrétaire générale
- **Madame Anne Bouloc**, réélue secrétaire générale adjointe
- **Mr Guillaume Audan**, réélu trésorier
- **Madame Michelle Pillot**, réélue trésorière adjointe.

PROGRAMME EMOUNA, L'AMPHI DES RELIGIONS

Organisée en partenariat avec Sciences Po et avec le soutien de l'Etat, une formation à vocation interreligieuse a été mise en place pour que les différents cultes puissent, respectueux des lois de la République, assumer toute leur place dans une laïcité à la française. Sous le nom d'« Emouna, l'amphi des religions », ce programme a été organisé avec le soutien du Grand Rabinat de France, de Kerem (Conseil des rabbins libéraux), de la Conférence des évêques de France, de la Fédération protestante de France, de l'Assemblée des évêques orthodoxes de France, du Conseil français du

culte musulman (CFCM) et de l'Union bouddhiste de France représentée par son président exécutif, Olivier Wang-Genh.

S'adressant plus particulièrement aux ministres du culte, en exercice ou en cours de

EMOUNA
L'AMPHI DES RELIGIONS



formation, ainsi qu'aux responsables des communautés religieuses, cette formation sanctionnée par un certificat se donne plusieurs objectifs :

- apporter aux participants une maîtrise de l'environnement politique et institutionnel français comme

européen

- contribuer à une meilleure connaissance des différentes religions et de leurs traditions
- permettre aux apprenants de mobiliser un socle de compétences nécessaire à l'exercice de leurs responsabilités dans le cadre d'une communauté religieuse.

Ce cursus de dix-huit jours sur neuf mois a été bâti en quatre modules (religions et institutions, religions et cultures, religions et leadership, produire et rencontrer) avec soutenance d'un mémoire. Il débutera en septembre 2016 et se déroulera à Paris dans les locaux de Sciences Po. Cet « amphi des religions » est aussi l'opportunité de tisser un réseau de relations pouvant contribuer au dialogue interreligieux.

DECES D'ANNE LAVERGNE

Le 24 décembre 2015, Anne Lavergne s'est éteinte à la clinique de soins palliatifs de Rueil-Malmaison (92) à la suite d'une pénible maladie. Impliquée dans les activités du centre Shambala de Paris et première femme aumônier bouddhiste des prisons, elle était grandement appréciée de tous. Comme l'a exprimé Michel Dubois, un de ses compagnons de l'aumônerie, nous garderons « le souvenir de son courage, de son audace, de sa générosité, de sa sincérité inconditionnelle, de sa bienveillance à l'égard de tous, de sa foi, de sa loyauté et, avant tout, de la profondeur de sa pratique ».

DECES DE RICHARD SOBRAQUES

Le 19 janvier 2016, alors qu'il s'occupait encore la veille de la sonorisation d'une manifestation dans son centre de pratique à Veneux-les-Sablons (77), Richard Sobraques est brutalement décédé, emporté par une crise cardiaque. Richard s'était investi en tant qu'aumônier carcéral à la prison de Fleury-Mérogis depuis 2014.

L'ensemble de ses compagnons de l'aumônerie bouddhiste des prisons se sont joints à l'UBF pour demander à tous les centres de pratique de dédier leurs cérémonies à sa mémoire et pour accompagner sa famille dans ce moment difficile.

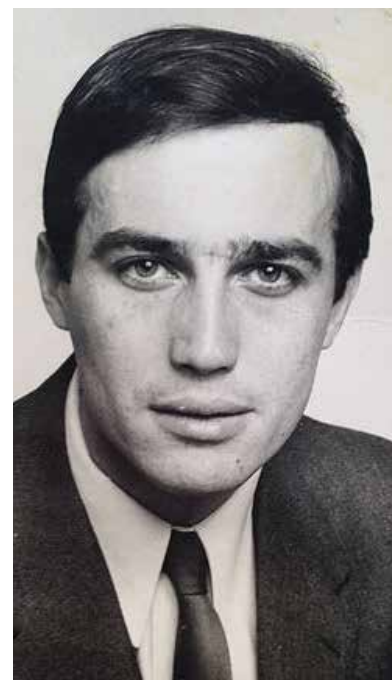
DECES DE JEAN-LOUIS MASSOUBRE

Le 15 février 2016, Jean-Louis Massoubre est décédé à son domicile des suites d'une longue maladie. Il avait 78 ans. Député de la 2e circonscription de la Somme de 1967 à 1981, conseiller général du canton de Montdidier entre 1967 et 1979, maire d'Arvilliers de 1971 à 1977, il était également passionné par la philosophie avec un intérêt certain pour la métaphysique, ce qui l'amena à se rapprocher du bouddhisme alors que celui-ci commençait à peine à se faire connaître en France. Touché par la présence extraordinaire du XVIe Karmapa qu'il rencontra à Paris lors de sa première visite en Occident, Jean-Louis Massoubre décida alors de s'impliquer personnellement dans l'implantation du bouddhisme tibétain en France. C'est ainsi qu'il facilita généreusement la

venue et parfois l'installation de grands maîtres tels que Kalou Rinpoché, Lama Guendune, Pawo Rinpoché ou Yongdzin Tenzin Namdak Rinpoché, accueillant celui-ci jusqu'à sa fin de vie à son domicile parisien. Humble et discret bienfaiteur, il contribua au développement de différents centres d'étude et de pratique grâce à sa connaissance des institutions et fut un initiateur des congrégations bouddhistes qui, aujourd'hui, sont solidement implantées sur notre territoire. C'est lui qui rendit possible la construction de Kagyu Dzong dans l'enceinte de ce qui constitue aujourd'hui la Grande Pagode du bois de Vincennes et c'est lui encore qui suggéra à l'UBF de prendre en charge la gestion de ce site unique.

Rendant un vibrant hommage à cet acteur majeur de l'implantation du bouddhisme en France, l'UBF a publié un communiqué sur son site

Internet et s'est associée en la personne de son président exécutif, Olivier Wang-Genh, à la cérémonie qui a été célébrée le samedi 2 avril 2016 à la grande Pagode du bois de Vincennes, au terme des 49 jours consécutifs à son décès, selon la tradition tibétaine.



EN BREF

VŒUX DE L'ELYSEE

Le 5 janvier 2016, c'est dans un contexte marqué par les récents attentats terroristes qu'Olivier Wang-Genh, président exécutif de l'UBF, a représenté la communauté

des bouddhistes de France à la cérémonie des vœux de l'Élysée aux autorités religieuses. Dans son discours, le président de la République a notamment rappelé que « l'Union bouddhiste de France, fidèle à son message de non-violence, a invité tous ses membres à dédier leurs pratiques quotidiennes

aux victimes et à la paix ». Soulignant que « tous ces gestes ont été une source de réconfort pour tous les Français », il a ajouté : « Qu'ils soient croyants ou non, ils y ont vu le signe de l'unité nationale qui doit nous rassembler dans les temps d'épreuves ».



COLLOQUE SUR LA LAÏCITE

Le même jour, à l'occasion du 110e anniversaire de la loi de 1905, les représentants des principaux cultes ont été invités à un colloque sur la laïcité animé à l'Assemblée nationale par le député Philippe Doucet, dans le cadre du groupe d'études sur la République et les religions. Y participaient également des parlementaires ainsi que des responsables de loges maçonniques et de la libre pensée. Olivier Wang-Genh y a représenté l'UBF dans ce débat intéressant émaillé parfois de vifs échanges.

GROUPE DE TRAVAIL « EDIFICES CULTUELS »

Le 18 février, Élisabeth Drukier, administratrice de l'UBF depuis la dernière assemblée générale de l'UBF, a participé au groupe de travail sur les constructions de lieux de culte mis en place par le Bureau des cultes du ministère de l'Intérieur. Cette consultation des principales religions a pour objectif l'édition d'un guide pratique à l'intention des maires.

COMMISSION DIALOGUE BOUDDHISME-PROTESTANTISME

Le 19 février 2016, Elisabeth Drukier a représenté l'UBF à la deuxième rencontre de la commission du dialogue bouddhisme-protestantisme organisée par le Pasteur David Razzano à la Maison du Protestantisme à Paris, la première ayant eu lieu en octobre 2015. Plusieurs axes de réflexion ont été définis sur un rythme de quatre rencontres annuelles dans différents lieux de culte des deux traditions.

Le 29 avril 2016, une troisième rencontre centrée sur la compassion s'est tenue au centre Kalachakra de Paris avec lecture de textes et méditation sur ce thème. La prochaine aura lieu dans un temple protestant de Paris, le 21 octobre 2016.

TABLE RONDE REPUBLIQUE ET RELIGIONS

Le 1er mars 2016, Olivier Wang-Genh, en sa qualité de président exécutif de l'UBF, a participé à la table

ronde du groupe d'études « République et religions » de l'Assemblée Nationale pour débattre avec les parlementaires de l'introduction d'une culture éthique et religieuse dans les écoles publiques et la formation d'éventuels enseignants dans ce domaine. Les différentes

interventions (de 7 minutes chacun) ont fait ressortir la complexité du sujet avec des points de vue assez divergents entre les représentants religieux et des défenseurs d'une certaine vision de la laïcité.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION PAGODE

Le 3 mars 2016, une représentation de l'UBF (Olivier Wang-Genh, Minh Tri Vo, Liliane Lefait et Seng-Veng Ly) s'est déplacée à la Mairie de Paris où elle a rencontré l'adjoint au maire pour les cultes, un chargé de mission et deux responsables de la direction des affaires culturelles afin de discuter du renouvellement de la convention de 9 ans attribuée à l'UBF pour la gestion de la Grande Pagode du bois de Vincennes. Conformément à ce que demandait notre fédération, il a été convenu que la redevance annuelle ne serait pas majorée. À la suite de cette réunion, le dossier a été présenté le 20 mars en délibération au Conseil de Paris.

RENCONTRE A LA CRCF

La Conférence des responsables de culte en France (CRCF), créée le 23 novembre 2010 à l'initiative des responsables des six principales religions ou confessions de France, est une instance informelle qui donne un espace à leurs responsables pour échanger et apprendre à mieux se connaître. Chacun

des six cultes qui la composent y est représenté par son président, membre titulaire, et d'un ou deux suppléants. À plusieurs reprises, cette instance a montré sa capacité à se mobiliser en parlant d'une seule voix pour exprimer un message commun. Il ne s'agit en aucun cas d'un « front des religions » et les désaccords s'expriment aussi librement que les points de convergence.

Au regard des tensions actuelles sur la conception et le respect

de la laïcité, la CRCF favorise l'apaisement et une meilleure compréhension des enjeux. Elle permet aussi l'organisation d'événements factuels tels que le colloque au Sénat qui a eu lieu en mai 2015.

Le 14 janvier 2016, Olivier Wang-Genh a participé à la rencontre trimestrielle de la CRCF où la question des migrants a été évoquée. Une deuxième rencontre s'est tenue le 9 mars 2016 au siège de la Conférence des Évêques de France, à Paris.

VISITE DU TEMPLE FO GUANG SHAN

En 2013, l'organisation taïwanaise Fo Guang Shan du bouddhisme Mahayana inaugurerait son centre français à Bussy Saint-Georges, en Seine-et-Marne. Cette importante structure internationale qui gère plus de 200 lieux de culte dans le monde a été fondée il y a une quarantaine d'années par Maître Hsing Yun. Le 19 mars 2016, une délégation de l'UBF (Olivier Wang-Genh, Michel Aguilar, Seng-Veng Ly et Philippe Judenne) a répondu à l'invitation de ses dirigeants pour une première rencontre sur ce vaste site comportant une grande salle de prière, un espace d'hébergement et un espace culturel.



TABLE RONDE AU SENAT

Le 6 avril, l'UBF a été invitée, à l'instar des différentes représentations des principales confessions religieuses de France, à participer à une table ronde organisée par le Sénat dans le cadre de la mission d'information sur l'organisation, la place et le financement des lieux de culte, la formation des ministres du culte et le dialogue institutionnel afin de mieux comprendre les problématiques communes et les spécificités de chacun. Olivier Wang-Genh, président exécutif de l'UBF, et Minh Tri Vo, vice-présidente, ont porté la parole de notre fédération pendant la dizaine de minutes d'audition qui leur a été accordée.

ATTENTATS DE BRUXELLES LE 22 MARS 2016

À la suite des tragiques attentats qui ont frappé Bruxelles, capitale de la Belgique et de l'Europe, l'UBF a publié un communiqué présentant les condoléances de la communauté bouddhiste de France et exprimant son soutien aux familles des victimes ainsi qu'à tous les Belges en priant pour que la haine n'empoisonne plus les consciences et que l'humanité retrouve le chemin de la paix et de la fraternité.

INTERVENTION A L'OBSERVATOIRE DE LA LAÏCITE

Comme les années précédentes, les responsables des principaux cultes ont été invités par l'Observatoire de la laïcité à commenter leur perception de ce cadre du vivre ensemble au regard des événements de l'année écoulée. Olivier Wang-Genh a pu ainsi, le 12 avril, s'exprimer au nom de l'UBF et en a profité pour brosser un bref historique de l'implantation du bouddhisme en France, rappelant, au passage, quelques dates clés de ces trente dernières années :

- 1986 : création de l'UBF
- Les émissions, «Voix Bouddhistes», puis «Sagesses bouddhistes» ont été créées fin 1996 pour une première diffusion le 5 janvier 1997
- Début des années 2000 : début de la gestion de la Grande pagode du bois de Vincennes
- 2007 : première invitation des bouddhistes à la cérémonie des vœux de l'Élysée
- 2009-2010 : proposition de créer une aumônerie bouddhiste en milieu carcéral et mise en place d'une aumônerie hospitalière
- 2010 : création de la CRCF dont l'UBF est membre fondateur.

Il est clair que la laïcité à la française n'a pas constitué un obstacle au développement du bouddhisme en France, au contraire, et Olivier Wang-Genh n'a pas manqué de le souligner en exprimant la reconnaissance de la communauté bouddhiste qui a pu s'organiser et s'épanouir dans ce cadre. Maintenant que le bouddhisme est solidement implanté en France, la question pourrait être désormais de savoir de quel espace d'expression il dispose pour faire bénéficier notre société de sa richesse...



DEVOILEMENT D'UNE PLAQUE EN HOMMAGE AUX VICTIMES DE LA ST-BARTHÉLEMY

Le 13 avril, Olivier Wang-Genh a répondu à l'invitation de la Mairie de Paris et du président de la Fédération protestante de France en assistant au dévoilement d'une plaque commémorative rendant



hommage aux victimes du massacre de la Saint-Barthélemy au pied de la statue d'Henri IV, sur le Pont Neuf, dans le premier arrondissement de Paris.

REPRESENTATION DE L'UBF AU MAROC

Après avoir signé une charte de la fraternité le 19 mars 2016 tout en encourageant des partages entre les différentes composantes de la diversité confessionnelle, les représentations régionales du culte de la région toulousaine ont été invitées à participer à un voyage interreligieux au royaume du Maroc organisé par le Conseil Régional du Culte Musulman Midi-Pyrénées associé à l'Union des Mosquées de France. François Lecointre, administrateur de l'UBF et directeur de l'Institut Vajra Yogini a représenté notre fédération bouddhiste dans ce voyage-découverte qui a permis de visiter, du 17 au 21 avril dernier, différents lieux de cultes de l'Islam, du Christianisme et du Judaïsme.

UN POINT TECHNIQUE SUR LE DOSSIER CAVIMAC

La Cavimac (Caisse d'Assurance Vieillesse, Invalidité et Maladie des Cultes) est un organisme instauré par la loi n°78-4 du 2 janvier 1978 pour assurer la gestion du régime général de Sécurité sociale des ministres des cultes ainsi que des membres des congrégations et des collectivités religieuses. Sous tutelle de l'État, elle a une compétence nationale au service de tous les cultes exerçant en France.

La Cavimac est un régime particulier de Sécurité sociale qui est obligatoire pour tout ministre du culte ou membre de congrégation ou de collectivité religieuse résidant en France, dès lors qu'il relève pas d'un autre régime obligatoire de Sécurité sociale de par ses activités professionnelles (salarié, agricole, travailleur non salarié ou profession libérale).

A noter :

1) Ce sont les collectivités religieuses qui adhèrent à la



Cavimac, puis y affilient leurs membres correspondant aux 3 critères suivants :

- critère de la « qualité cultuelle » : ministres du culte et/ou membres des collectivités religieuses (monastères, congrégations, associations cultuelles, autres)
- critère de résidence : séjour en France supérieur à trois mois
- critère de subsidiarité : pas d'affiliation à un autre régime obligatoire (salariés, retraités, travailleurs indépendants, professions libérales, étudiants - 28 ans, etc.). Pour les étudiants jusqu'à 28 ans déjà inscrits au régime étudiant maladie avant d'avoir acquis la qualité religieuse, ils doivent cotiser uniquement pour le risque vieillesse à la

CAVIMAC à la date d'entrée dans la vie religieuse.

2) Les collectivités religieuses ont l'obligation légale de déclarer à la CAVIMAC ceux de leurs membres qui ont un statut cultuel (ministres du culte, moines, moniales, etc.), dans un délai d'un mois à compter de la date à laquelle les conditions d'affiliation sont remplies.

UN NOUVEAU CA

Le conseil d'administration de la Cavimac qui a été renouvelé en septembre 2015 comporte 27 membres titulaires et 16 suppléants nommés pour quatre ans, dont 2 représentants pour le culte bouddhiste :

- Marie-Stella Boussebart, titulaire depuis 2010, membre du Bureau de la Cavimac
- Lama Droupgyu, suppléante depuis 2012, membre de la commission affiliation présidée par le

Pasteur Strupler, du culte évangélique.

Par ailleurs, depuis 2014, par arrêté du 21 août pris par le ministère des affaires sociales et de la santé, Etienne Horeau est membre de la commission consultative des cultes.

AIDES AUX ASSURES ET A LEURS COLLECTIVITES

Forfait Soins Infirmiers (FSI) : somme versée par la CAVIMAC journallement pour une personne soignée à l'intérieur de la Congrégation dans une unité de soin.

Conditions à remplir pour pouvoir mettre en place une convention FSI avec la CAVIMAC :

- Un lieu dédié aux soins infirmiers : chambres avec certaines installations : conditions d'accessibilité, salle de soin, système d'alarme, etc.
- Un responsable qualifié à l'intérieur de la communauté (infirmière diplômée, par exemple, apte à faire les soins), l'idéal étant qu'il y

ait un soignant à l'intérieur de la communauté. Sinon on peut faire venir un soignant extérieur

FASS Fond d'Action Sanitaire et Social

Ce fond existe dans toutes les caisses de sécurité sociale. Il est conçu pour prendre en charge ce qui est mal ou pas remboursé par le régime de base.

Concrètement, Le FASS peut prendre en charge :

- trois grands types d'actes pris : dentaire ; lunettes ; prothèse auditive ;
- des aides ménagères pour les personnes âgées.

Le FASS peut aussi apporter une aide pour réaliser une unité de vie au sein d'une collectivité (jusqu'à 50 % des frais de réalisation).

DEUX NOUVELLES MESURES A APPLIQUER

Depuis janvier 2015, la liquidation des retraites,

qui suppose la cessation de l'activité professionnelle, doit se faire de manière concomitante dans les éventuels régimes divers auxquels la personne concernée a cotisé au cours de sa vie active. Or, les ministres du culte, et a fortiori les membres de communautés religieuses ne cessant pas leur activité culturelle quand ils parviennent à l'âge légal de la retraite. La Cavimac réfléchit avec le ministère de tutelle à la manière de traiter les liquidations de retraite dans la stricte application de la loi, tout en tenant compte de la spécificité de l'activité culturelle.

Le remplacement de la CMU par PUMA (protection universelle maladie) pourrait également avoir des répercussions sur les affiliations à la Cavimac, pour le secteur maladie (mais pas pour le secteur vieillesse), car désormais tout salarié bénéficie d'une couverture maladie dès le premier jour de travail, alors que jusqu'à présent le seuil d'affiliation à la Cavimac d'un religieux travaillant à temps partiel était de 120h par trimestre.

LES EMISSIONS SAGESSES BOUDDHISTES

LA COMMISSION

Sous la responsabilité de Philippe Judenne, administrateur de l'UBF, et avec la participation active de référents des différentes traditions bouddhistes, la commission a pour mission le

calage éditorial des émissions Sagesse Bouddhistes du dimanche matin sur France 2 et d'assurer une collecte des sujets en lien avec les référents de chaque tradition, de réfléchir sur les pistes d'amélioration et d'analyser la grille de diffusion. Se réunissant une ou deux fois par

an, elle produit un document récapitulatif des thèmes validés, des sujets tournés, des sujets en attente de diffusion ou d'une reformulation d'un thème. L'objectif prioritaire est de valider des thèmes pour qu'ensuite l'équipe de production choisisse dans ce vivier selon les convenances



et les disponibilités des invités. Il s'agira ensuite de monter l'émission dans l'esprit que la commission souhaite.

Rappel important :

Les centres membres de l'UBF ne doivent pas hésiter à solliciter les référents pour qu'ils les aident à formuler des propositions afin qu'un maximum d'entre elles puisse aboutir en commission. Il est utile qu'une proposition de thème soit développée sur 5 à 10 lignes écrites, afin que la commission puisse se faire une idée véritable de la proposition. Les proposant ne doivent pas hésiter à solliciter les référents en retour pour connaître les décisions de la commission TV.

LA COLLABORATION AVEC MFP

Une collaboration fructueuse a été entreprise dès septembre 2013 avec MFP (Multimédias France Production), filiale de France Télévisions pour la gestion administrative, financière et technique des émissions « Les Chemins de la Foi », dont Sagesses Bouddhistes.

Le budget, amputé de 10 % en 2014, est resté identique en 2015 et l'est également pour 2016, étant précisé que c'est l'ensemble des émissions de la chaîne qui subit cette cure d'austérité, ce qui implique forcément

des choix difficiles à effectuer au niveau des reportages, sujets et documentaires, principalement. Néanmoins, la courbe des audiences se maintient.

Le visionnage des émissions en « replay », via le pluzz de France 2 pendant toute la semaine qui suit la diffusion du dimanche est très suivi. Parmi les différentes traditions représentées dans « Les Chemins de la Foi », le visionnage des vidéos Sagesses Bouddhistes arrivait en tête entre septembre et fin décembre 2015 avec 67 700 visionnages, devant Vivre l'islam (49 500) et le Jour du Seigneur (40 600). Prochainement, un lien pluzz sur le site internet de l'UBF permettra de cliquer directement pour revoir l'émission de la semaine.

Une étude globale de la chaîne est en cours afin de prolonger les visionnages en replay au-delà d'une semaine pour toutes les émissions.

POINT DE VUE

LA RELIGION COMME ELEMENT D'INTEGRATION ?

À la suite des attentats de 2015 et du début de 2016 perpétrés tant dans les pays "lointains" où sévissent quasi quotidiennement les djihadistes qu'en France et en Belgique, nombre de colloques et tables rondes réunissent à Paris et en province leurs intervenants autour de deux questions :

- **Les religions protègent-elles des fanatismes ?**
- **Les religions sont-elles facteur d'intégration ?**

En France, depuis la décennie 1960, le fait religieux avait été déclassé et semblait appartenir au passé. Les conférences portant sur les questions politiques remplissaient

les salles alors que celles relatives aux questions religieuses n'attiraient strictement personne. Mais aujourd'hui, on assiste au mouvement inverse.

Or, la désaffection du fait religieux pendant la période 1960-2001 a engendré la rupture de transmission d'une génération à l'autre des connaissances relatives à la

religion. Tous les experts du fait religieux constatent que la grande majorité des dirigeants d'entreprises, des dirigeants politiques et des journalistes sont ignorants des questions religieuses et, par conséquent, les redoutent. Aussi, à quelques exceptions près, les réactions dans les entreprises, dans les médias et chez les politiques aux événements à connotation religieuse se confinent à la dimension émotionnelle.

Un autre élément nourrit la confusion : les imprécisions de vocabulaire. En effet, nombre de facteurs culturels comme l'alimentation, les arts, les langages, etc. présentent le double avantage de témoigner des richesses de la diversité et de constituer des facteurs d'intégration. Une réunion de voisinage où chacun-e présente les caractéristiques culturelles dont il ou elle a hérité promeut les différences et participe à intégrer chacun-e dans le groupe local par le simple fait d'être reconnu-e en tant que pourvoyeur-pourvoyeuse de savoirs et connaissances. Exposer les différences pour faciliter l'intégration

n'apparaît comme un paradoxe qu'aussi longtemps que l'on confond «intégration» avec «uniformité». La société française contemporaine n'est pas un corps homogène unanimement acquis à la religion du prince. À l'heure de la mondialisation, les pluralismes culturels et religieux sont des réalités, des éléments d'enrichissement mutuel.

Il convient à ce stade d'insister sur le fait que les religions, bien que faisant partie de la culture, excèdent très largement leur cadre culturel. Elles accueillent, prennent en compte et éclairent les interrogations existentielles les plus cruciales, parfois les plus douloureuses. Les religions offrent aux adeptes un cadre social où chacun-e peut exister, trouver du réconfort voire être consolé-e. À ce titre, les religions sont des facteurs d'intégration et protègent des fanatismes. Pour autant, il faut garder à l'esprit le fait bien réel que toutes les religions engendrent à leurs marges des mouvements pouvant mener à la radicalisation puis au fanatisme, surtout lorsque

qu'elles se compromettent avec les pouvoirs politiques.

Le bouddhisme, eu égard à sa particularité de proposer un chemin de sortie de la souffrance sans se placer sous la tutelle d'un dieu créateur, présente l'avantage d'être une religion au sens occidental du terme mais aussi bien plus qu'une religion. Le centrage, la prise de distance et l'effort patient de discernement constituent des aides de premier choix pour se mouvoir dans les aléas contemporains. Ce mode de comportement se diffuse et nul besoin d'un prosélytisme ridicule pour témoigner autour de soi de l'importance d'entraîner son esprit à davantage de sagesse.

Michel Aguilar

7 avril 2016



UBF
UNION BOUDDHISTE
DE FRANCE

UNION BOUDDHISTE DE FRANCE - U.B.F

Fédération nationale des associations bouddhistes de France

BULLETIN D'ADHÉSION 2016 - Membre sympathisant

à retourner à UBF Grande Pagode - Route de la Ceinture du Lac Daumesnil - 75012 PARIS

Cotisation : 38,00 € - Soutien : 75,00 € - Bienfaiteur : 500,00 €

NOM, Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ **Ville :** _____

Téléphone : _____ **courriel :** _____

Ci-joint, la somme de _____ **€** **par chèque à l'ordre de UBF** **en espèces**

Date : _____ **Signature :** _____

RETROUVER L'UBF sur les réseaux sociaux :

Sa Page Facebook :

www.facebook.com/pages/Union-Bouddhiste-de-France/

Son Compte Twitter :

https://twitter.com/UBF_Actu



Un grand merci à ceux qui ont aidé à la création de ce numéro

e-UBF Info n° 20 – mai 2016 - ISSN 2266-3363



UBF
UNION BOUDDHISTE
DE FRANCE

Président de l'UBF :

Olivier Reigen Wang-Genh

Comité de Rédaction et Photographies

(par ordre
alphabétique) :

Michel Aguilar

Anne Bouloc

Jean-François Buliard

François Lecointre

Philippe Judenne

Michel Langlois

Liliane Lefait

Michelle Pillot

Katia Robel

Minh Tri Vo

Olivier Reigen Wang-Genh

Mise en page :

Stéphane Simonnet

Imprimé par :

Hyper Copy Marseille

Grande Pagode de Vincennes

Route de ceinture du Lac Daumesnil

75012 Paris - Tel 06.19.14.25.52

Contact : info@bouddhisme-france.org

Site de l'UBF : www.bouddhisme-France.org

RETROUVER L'UBF à la télévision :

Sagesses bouddhistes,
le dimanche matin à 8h30
sur France 2

Et pendant une semaine en
ligne : www.pluzz.fr



RETROUVER L'UBF sur papier :

UBF Info les n°13 au n°20 ont
été tirés en format papier,
demandez-les au secrétariat
de l'UBF.

À VOS AGENDAS

Lundi 30 mai 2016 :

Réunion du CA

Jeudi 15 décembre 2016 :

Réunion du CA

Jeudi 02 mars 2017 :

Réunion du CA

Jeudi 30 mars 2017 :

Assemblée Générale

Vendredi 31 mars 2017 :

Réunion du CA



UNION BOUDDHISTE DE FRANCE - U.B.F

Fédération nationale des associations bouddhistes de France

BULLETIN DE DON

à retourner à UBF Grande Pagode - Route de la Ceinture du Lac Daumesnil - 75012 PARIS

NOM, Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ courriel : _____

Ci-joint, la somme de _____ € par chèque à l'ordre de UBF en espèces

Projets : Aumôneries Grande Pagode Frais divers

Date : _____

Signature : _____

